

Conseil de quartier Centre-Village

Compte rendu de la réunion du 12 JUIN 2013

Lieu : Mairie, salle Chevalier 20h00

Invités : Antoinette Le BOUTEILLER (Maire-adjointe, Déléguée à l'Urbanisme et au Patrimoine) et Thierry GASTEAU (Directeur de Cabinet du Maire, Alexis BIETTE).

Présents : Jean-Pierre DEPONDT (Conseiller municipal délégué à la Démocratie locale) et Mohamed MAHIEDDINE (service Démocratie Locale)
Olivier AFONSO, Josette BIAZZO, Marie-Claude BROCHOT, Fabienne DAVOIGNEAU, Fabienne DEBERNARD, Françoise LEMOINE, Candice MARION, Jean NGAFALOUNAIN, Cécile REMY, Jacques RICHARD, Alberto ROMEO

Absents ou Excusés : Rita ASSAF, Francis LECOMTE, Didier PAYEN, David RENOU et Pierre ROUSSEAU

Rédacteur : Josette BIAZZO

Ordre du jour :

- 1) approbation du compte-rendu réunion du 16 avril 2013
- 2) point sur l'EPFY en présence Antoinette Le BOUTEILLER, Maire-adjointe et de Thierry GASTEAU
- 3) retour sur la réunion de concertation du 5 juin 2013 sur le plan de circulation en « cœur de ville »
- 4) retour sur la commission extra-municipale Famille du 6 juin
- 5) tableau questions/réponses
- 6) avancement réunion avec les ASL
- 7) questions diverses
- 8) date du prochain CQ

1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 16 AVRIL 2013

Le compte rendu est approuvé après modifications demandées par Alberto ROMEO :

- page 1 sur le point Nr 2 :

A la phrase commençant par « Rodolphe BARRY a dit que..... »

Mentionner clairement « que rien ne sera fait cette année »

- page 3 :

Plan de l'Eglise, rajouter une formule signalant que la rue est « dangereuse... »

Les rajouts sont à envoyer à Alberto ROMEO.

2) POINT SUR L'EPFY

Antoinette Le Bouteiller expose le projet approuvé par le Conseil Municipal du 22 mars 2013.

Qu'est-ce que l'EPFY = Etablissement Public Foncier des Yvelines

L'EPFY a été mis en place pour répondre aux lois Duflot et Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) concernant les logements sociaux → réalisation de 20% de logements sociaux d'ici à 2020 et 25% en 2025. Actuellement, la commune atteint 13,8% de logements sociaux, sans tenir compte du projet de la rue aux Fleurs.

Voisins perd 200 habitants/an, l'objectif de la Municipalité est de stabiliser la population à 13 000 h.

L'offre de logements, dans son état actuel, n'est adapté ni aux personnes âgées ni aux jeunes. La Municipalité souhaite mettre en place des outils pour encadrer les projets privés de constructions afin qu'ils correspondent aux besoins communs et aux lignes directrices mises en place par la commune (PLU).

La CASQY a voté en mars 2013 une convention générale et chaque commune concernée doit voter une convention particulière définissant le **périmètre d'intervention** de l'EPFY, ce qui permettra de « travailler ».

Question : les résidences sont-elles concernées ?

Réponse de Antoinette Le Bouteiller : le périmètre ne comprend pas les ASL.

L'EPFY achètera les biens aux propriétaires vendeurs au prix du marché (prix du marché = un prix moyen des dernières ventes sur le territoire), ce qui évitera les spéculations foncières qui sévissent actuellement.

La vente à un constructeur privé d'un bien situé dans le périmètre d'intervention de l'EPFY sera soumise à la condition suspensive de l'obtention du permis de construire (délai pouvant atteindre 2 ans). La vente de ce même bien à l'EPFY supprime cette condition.

Une seconde étude d'aménagement « cœur de ville » est en cours (elle concerne principalement la rue des Tilleuls, la zone de Bricorama, le parking de Carrefour Market).

Question de Alberto ROMEO sur l'aménagement du cœur de ville actuellement en cours : comment a-t-on pu autoriser une place de marché alors qu'il n'y a aucune sortie sur rue ?

Réponse de Antoinette Le Bouteiller : Kaufmann et Broad respecte le PLU.

Antoinette Le Bouteiller Thierry GASTEAU quittent le CQ à 21h20.

3) REUNION DU 5 JUIN 2013 SUR LA CIRCULATION « CŒUR DE VILLE »

Olivier AFONSO précise que toutes les ASL étaient présentes. L'accord est donné par les 3 ASL concernées sur la pertinence du plan de circulation proposé. Celui-ci consiste à rendre une partie de la rue de la Mérantaise et la rue des Pivoines à sens unique.

Olivier AFONSO, également président de l'ASL Chamfleury, affirme avec vigueur que la résidence ne **financera rien de ces aménagements** en dehors de ceux qui concerneront la rue des Pivoines côté Chamfleury. Cette rue sera, après consultation des riverains, mise également en sens unique et des places de stationnement seront matérialisées au sol pour la sécurité des piétons et éviter les excès de vitesse (un trottoir supplémentaire serait trop coûteux pour la résidence).

L'ASL de Chamfleury a demandé de **vrais sens interdits** ainsi qu'un aménagement du rond-point de la Mérantaise - au niveau du passage piétons - afin que les voitures venant de Magny les Hameaux soient ralenties. Le panneau « cédez le passage » du carrefour Mme de Sévigné se transformerait en un « stop ».

Une fois toutes ces réserves levées et après consultation des riverains par le Comité Syndical de Chamfleury le nouveau plan de circulation pourra se mettre en place. La période des vacances n'étant pas une période idéale pour une concertation, le Président de l'ASL Chamfleury rencontrera les propriétaires riverains en septembre et communiquera sur ce point après l'AGLe, en octobre.

Seul l'intérêt général et en particulier celui **des enfants** qui fréquentent le secteur prévalent à nos réflexions et aux choix qui seront faits.

Jean NGAFAOUNAIN dit que l'on pourrait, pour renforcer la sécurité des piétons, mettre des bacs de fleurs.

Le 21 juin 2013 la CASQY a mise en place une réunion avec les propriétaires des maisons situées sur la rue de la Mérantaise – au niveau de l'école de la SDC – afin de procéder à un bornage des terrains.

Pour rappel, la rue de la Mérantaise n'appartient ni à la municipalité, ni à l'ASL de Chamfleury, mais **appartient bien à la CASQY**

Après étude du géomètre il s'avère qu'il y aurait un écart d'environ 1 mètre entre les plans et la réalité du terrain.

Des procès-verbaux ont été signés et la réunion s'est déroulée de façon constructive et cordiale. La CASQY reviendra vers la municipalité avec un projet d'aménagement concernant cette rue. Ce projet devra être validé par les représentants de la Mairie. Ceci signifie qu'une phase de négociations va s'ouvrir en vue de remplacer – peu ou prou – à l'identique les haies à la bonne distance. Il est important de signaler que toutes les parties étaient présentes (ou représentées) à l'exception du demandeur de ce bornage.

4) COMMISSION EXTRA MUNICIPALE FAMILLE DU 6 JUIN 2013

- Transport des seniors, une problématique importante : les bus existants ne sont plus conformes. Plusieurs solutions sont à étudier, leur mise en oeuvre incombera à la prochaine équipe municipale.
- Crèches : il est confirmé que la capacité d'accueil de la crèche des Diablotins est bien de 40 berceaux et que les chiffres concernant la commission d'attribution des places sont corrects.
- Corinne MAIN nous a informé qu'elle s'est rapprochée du service « Petite Enfance » afin de connaître les places disponibles à ce jour chez les assistantes maternelles de Voisins (sans compter les places qui seront libres à la rentrée prochaine) :
 - 7 places en « forfait enseignant » (4jrs/semaine hors mercredi et vacances Scolaires)
 - 5 places à temps partiel
 - 16 places à temps complet
- Les assistantes maternelles reçoivent très peu d'appels en ce moment malgré l'envoi en avril, des réponses négatives pour un accueil en crèche.
- Julie LASNE travaille actuellement sur le site de la Mairie pour faire évoluer l'outil et permettre une mise à jour plus réactive des places disponibles

JP.DEPONDT informe que la crèche des Diablotins ne sera pas rasée. Elle sera fermée 6 semaines cet été pour effectuer des travaux de mise aux normes et la réfection de sa toiture. Les parents concernés seront informés des modalités.

- Ecole semaine de 4 ½ jours : réunion prévue le 2 juillet 2013 sur le thème « mercredi ou samedi »

5) TABLEAU AVANCEMENT « QUESTIONS/REPONSES »

Mohamed MAHIEDDINE fera un balayage pour la rentrée de toutes les questions posées qui demeurent et répond à Fabienne qu'il n'est pas nécessaire que le CQ lui renvoie le tableau.

Sécurité des enfants = depuis 6 semaines, la police municipale semble plus présente devant la Sente des Carrières. A suivre.

Elagage arbres sur la D36 = la CASQY a été sollicitée, délai d'intervention inconnu

Déplacement panneau croix St André = le panneau priorité à droite situé sur la route de Port Royal à l'intersection de l'entrée de Chamfleury a été avancé et mis quasiment sur le passage piétons (2 m du carrefour lui-même).

Question de Josette BIAZZO : les distances réglementaires du code de la route sont-elles respectées ?

Réponse : néant

6) AVANCEMENT DES REUNIONS AVEC LES ASL

Mohamed MAHIEDDINE va envoyer la liste de tous les présidents des ASL de la commune.

Compte tenu des prochaines élections municipales, une réunion doit être mise en place rapidement. Philippe JARDIN doit être contacté.

7) QUESTIONS DIVERSES

→ Article dans VNV sur les activités des CQ et la réunion publique du CQ Centre Village de mars 2012 : Alberto ROMEO dit que cet article est frustrant et ne contient rien d'intéressant.

→ Le droit de réponse demandé pour l'article sur la construction d'un centre culturel ne donne pas satisfaction, manque de précision (trop dilué).

Un membre du CQ demande où sera situé ce centre, réponse : près du collège.

→ Marie-Claude BROCHOT demande la disponibilité en Mairie de fiches d'inscription aux activités de la piscine. L'idée semble retenue. A suivre.

→ Mohamed MAHIEDDINE informe de la visite du Val St Quentin le 26 juin à 18h (rue Caudron).

<p>PROCHAINE REUNION DU CONSEIL DE QUARTIER JEUDI 26 SEPTEMBRE 2013 à 20h</p>
--

Très bel été à tous et bon repos !

Fait le 21 juin 2013